

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire.



PARCOURS ACADÉMIQUE

- Formation universitaire en environnement, science, génie ou dans une discipline connexe.

PARCOURS PROFESSIONNEL

- Plus de 5 ans d'expérience pertinente dans le domaine de l'environnement;
- Toute combinaison jugée pertinente à la fonction.

COMPÉTENCES/HABILETÉS

- Connaissance des lois, règlements, normes et politiques environnementales;
- Travail d'équipe et capacité à mobiliser;
- Habilité à communiquer efficacement tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Bilinguisme;
- Capacité d'influence et de leadership;
- Capacité à planifier et à favoriser l'innovation et le changement;
- Autonomie, initiative, rigueur;
- Connaissances et compétences en gestion de projet;
- Capacité d'influence et de leadership;



Sous l'autorité du directeur projets/infrastructures/environnement, le responsable à l'environnement planifie et organise les activités de son secteur en fonction des orientations et des objectifs qui lui sont fixés par le conseil d'administration et la direction générale. Plus précisément, il est responsable des dossiers environnementaux reliés à l'aménagement du territoire, aux activités courantes, aux demandes des investisseurs potentiels ou des entreprises du parc industriel.

LES PRINCIPALES RESPONSABILITÉS DU RESPONSABLE À L'ENVIRONNEMENT

- Effectue une vigie relativement à l'évolution de la réglementation, prévoit les contraintes environnementales pouvant limiter le développement du parc industriel et propose des moyens d'en minimiser les impacts;
- Participe à l'accueil des investisseurs potentiels et les informe concernant les normes et règles en vigueur ainsi que les enjeux environnementaux se rattachant au site convoité.
- Agit à titre d'expert concernant l'obtention des permis;
- Planifie et supervise le suivi des contrats liés aux travaux sur l'environnement;
- Maintien à jour et assume la responsabilité du plan de développement durable, conformément aux exigences gouvernementales;
- Supervise l'ensemble des travaux reliés aux dossiers à caractère environnemental et coordonne les mandats octroyés aux consultants.
- Assume le leadership en matière environnementale auprès des entreprises établies relativement aux problématiques communes;
- Maintien une relation positive avec les différents partenaires et interlocuteurs;
- Collabore à la planification des besoins en infrastructures et en aménagement du territoire;
- Participe à la mise en place des stratégies permettant à la Société d'atteindre ses objectifs.

CONTRAT D'UNE DURÉE DE 8 MOIS

Salaire : à discuter

Date prévue d'entrée en fonction : juin 2020

courriel (courrier électronique) : spipb@spipb.com

site Internet : www.spipb.com